

Le **lundi douze mai deux mille quatorze** à dix huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 06 mai 2014, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, Louis KALTENBACH, Didier HAMY, William ALLART, Fabien MARTIN, Frédéric LOKIETEK, Louis BOUTROY.

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Bruno FLAMENT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour :

Suite à la consultation, la commission d'ouverture de plis s'est réunie le lundi 05 mai 2014, soit :

ETUDES DE SOL

ARCADIS à Dunkerque	2 860 .00 € HT
FONDASOL à Saint-Omer	2 116.80 € HT
CEBTP à Béthune	2 400.00 € HT

S.P.S.

SOCOTEC	1 860.00 € HT
APAVE	1 480.00 € HT
VERITAS	1 350.00 € HT

CONTROLE TECHNIQUE

SOCOTEC	2 000.00 € HT
APAVE	2 330.00 € HT
VERITAS	2 945.00 € HT

SOCOTEC a remis un prix global de : 3 450.00 € HT pour le contrôle technique et SPS groupés. (Soit 2 100.00 € pour le contrôle technique et 1 350.00 € pour SPS)
Après discussion, l'Assemblée a décidé de retenir FONDASOL pour l'étude de sols puisqu'elle est moins disante au prix de 2 116.80 € HT pour le contrôle technique et SPS l'Assemblée décide de retenir la SOCOTEC pour les 2 missions pour un prix global de 3 450.00 € HT.

Devis travaux réparation des routes communales.

L'Assemblée décide de confier les travaux suivants à l'entreprise MARMIN, soit :

- Réalisation d'une tranchée avec pose d'un tuyau Ø 315 et d'un regard Ø 1000 en pied de talus route de Ramsault pour canaliser les eaux pluviales du bassin versant vers le fossé.
- Rebouchage des nids de poule sur l'ensemble des voiries communales soit le centre village, le Bosquet, et route de Ramsault. Balayage, fourniture et mise en œuvre d'enrobé 0/6 et finition avec enduit monocouche. Forfait pour 30 tonnes d'enrobé 7 670.00 € HT.
- Route de la Folle Emprise, reprofilage des accotements en GNT 0/315 environ 30T plus émulsion gravillonnage en bicouche forfait 4 138.20 € HT.

L'entreprise posera gratuitement 2 tuyaux qui seront fournis par Monsieur HAMY pour élargir l'entrée de son champs.

Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 20h15.